

# Cahier des charges de la journée du Corps Arbitral

Afin que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles, il est demandé aux clubs de bien vouloir prendre connaissance des éléments indispensables suivants :

- 1) Locaux : une salle pouvant accueillir environ 100 personnes et comprenant :
  - des chaises,
  - une sonorisation,
  - une table pour les intervenants (environ 10 personnes),
  - un panneau d'affichage,
  - une table pour la présentation des médailles et trophées,
  - une table avec une personne pour l'accueil, gestion des participants
  - une table avec une personne pour l'UNATT
  - un écran pour projection vidéo
  - une rallonge électrique
- 2) Le café d'accueil avec croissants et petits pains (à la charge du club).
- 3) Avant le déjeuner
  - Prévoir un vin d'honneur (non pris en charge par la CRA, voir éventuellement avec la Municipalité).
- 4) Restauration :
  - Restaurant pouvant accueillir 50 à 80 personnes ;
  - Le menu est à définir avec le responsable et ne doit pas dépasser 20 euros. (pris en charge de la CRA). Pas d'apéritif pris au restaurant sauf à la charge des consommateurs.
- 5) Dans l'après-midi, prévoir :
  - Une activité d'une durée de 2 heures environ (visite d'un musée ou d'une autre curiosité locale...le coût ne doit pas dépasser 3 euros par personne, environ 30 personnes (frais pris en charge par la ligue).
  - Un tournoi de Tennis de Table pour environ 30 personnes avec remise de lots en fin d'épreuve (une trentaine de lots à la charge du club).
- 6) En fin d'après-midi,
  - Organisation du pot de l'amitié (pris en charge par la CRA).
- 7) Relations externes :
  - Inviter les élus municipaux
  - Solliciter la presse locale pour annoncer et couvrir l'événement.
  - Transmettre le logo de votre club et de votre municipalité

Le Président de la CRA et le Responsable de la manifestation sont disponibles pour tous renseignements complémentaires afin que cette **JOURNEE DU CORPS ARBITRAL DE LA LIGUE HAUTS-DE-FRANCE** soit une réussite et que votre club soit mis à l'honneur.